

# Des dispositifs d'appui à la coordination de parcours complexes font consensus

Les résultats d'une évaluation du service rendu par le dispositif d'appui à la coordination des parcours de l'Hérault mettent en avant la satisfaction des utilisateurs avec des gains de temps. En Haute-Garonne aussi les partenariats sont encouragés.

Par Lydie Watremetz

hier à 17h25

Les dispositifs d'appui à la coordination des parcours complexes (Dac) créés par la loi sur l'organisation et la transformation du système de santé en 2019 participent activement aujourd'hui au décloisonnement des acteurs du sanitaire, médico-social et social. Compensant l'absence souvent de solution intermédiaire entre l'hôpital ou l'Ehpad et le domicile. L'ARS Occitanie, par exemple, compte treize Dac. En 2024, ces derniers ont répondu à plus de 15 000 sollicitations.

Quelques initiatives présentées ce 20 mai au 24e congrès interdisciplinaire des professionnels de la gériatrie à Montpellier (Hérault) ont démontré chiffres à l'appui la force et l'efficacité des partenariats territoriaux. Premier constat, notamment souligné par Julie Sanchez, coordonnatrice parcours santé au Dac 34 (Hérault) *"de nombreuses situations reçues par le Centre 15 ne nécessitent pas une hospitalisation mais requièrent une prise en charge coordonnée et un suivi adapté"*. Le dispositif d'appui a par exemple été sollicité par le médecin traitant d'une personne de 88 ans pour désamorcer une situation conflictuelle. La personne en question s'est retrouvée en rupture de prise en charge. Elle refusait notamment d'être orientée en établissement et n'écoutait ni son médecin, ni sa famille. Avant de se rendre sur place et faire une évaluation des besoins non couverts, le Dac 34 a pris contact avec ses proches et son cercle de soin. Il a ensuite été convenu à court terme de sécuriser le maintien à domicile de cette personne pour préparer sa future entrée en établissement.

## Des outils communs

La coordination a permis d'envisager des solutions en concertation et aussi de mettre fin à l'épuisement des aidants face au refus d'aide. Elle vise également à éviter les ruptures de parcours. Le Dac 34 a ainsi passé convention en septembre dernier avec le Centre 15 de l'Hérault qui regroupe les équipes du service départemental d'incendie et de secours, le service d'aide médicale urgente et le service d'accès aux soins. Ce dernier se déploie depuis 2024. Les partenaires ont des outils communs (fiche de liaison, note interne, outils de suivi partagés). Parmi les situations ressenties comme complexes se trouvent : les chutes à répétition, les hospitalisations fréquentes, l'isolement, les addictions, les conditions socio-économiques et environnementales précaires ou encore l'épuisement des aidants.

## Un dispositif plébiscité

Tous les mois, le Dac procède à l'évaluation du service rendu. Pour avril dernier, le degré de satisfaction des 297 personnes concernées et interrogées s'affiche à 8,25 sur 10. Une large majorité (93%) déclare qu'ils "conseilleront le Dac à un confrère ou à un collègue en cas de difficulté vis-à-vis d'une situation complexe". Presque "88% se sentent moins isolés face aux situations complexes" et 86% estiment que le Dac "facilite la mise en œuvre des actions de prise en charge". L'efficacité de ce dispositif d'appui et tout particulièrement les gains de temps sont salués par les personnes interrogées. Près de 71% d'entre elles indiquent que le Dac 34 leur a fait gagner plus de deux heures dont plus d'un tiers plus de cinq heures.

En Haute-Garonne, avec la collaboration du gérontopôle de Toulouse, le Dac 31 assure l'articulation ville-hôpital-ville. L'instance de concertation pluridisciplinaire auprès du dispositif d'appui compte entre autres l'équipe mobile de gériatrie du CHU de Toulouse et l'équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé du CH Gérard Marchand de Toulouse. Les partenaires se réunissent au CHU tous les trimestres depuis dix ans. La nécessité d'une collaboration a été impulsée avec la méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie. Dans sa présentation, le Dac 31 souligne qu'il facilite la coordination des professionnels et une meilleure identification des ressources et régulation des sollicitations des équipes.

### MOTS-CLÉS

ARS COOPÉRATIONS PARCOURS QUALITÉ

Par Lydie Watremetz

hier à 17h25

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique droits de reproduction.